

Ana Peláez Narváez

**CANDIDATE DE L'ESPAGNE AU COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION
DE LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES DES NATIONS UNIES**

Une voix pour le handicap au CEDAW



“Il est estimé qu’une femme sur cinq vit avec un handicap; en fait, la prévalence du handicap est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (19,2% contre 12%). Les facteurs qui contribuent à cela comprennent un statut économique et social inférieur des femmes et des filles, la violence sexiste et les pratiques nuisibles et discriminatoires à caractère sexiste.”

ONU Femmes

“Quant aux lois et aux politiques concernant les femmes, elles n’ont pas pris en compte le handicap. Cette invisibilité a entretenu une situation caractérisée par de multiples formes de discrimination se manifestant dans différents contextes de la vie des femmes et des filles handicapées.”

Observation générale N°3 du Comité de la CRPD

Renseignements biographiques

Ana Peláez Narváez est née en Espagne en 1966 et elle est aveugle de naissance.

Elle a une Licence en Sciences de l’Éducation et en Psychologie de l’Université de Séville, et un Master en Besoins spéciaux des Personnes en situation de handicap et des Cours de Doctorat à l’Université de Salamanque.

Actuellement elle est Conseillère exécutive chargée des Relations internationales et de l’Expansion à l’Étranger de l’Organisation nationale des Aveugles d’Espagne (ONCE), Vice Présidente exécutive de la Fondation CERMI Femmes et Vice Présidente du Forum européen des Personnes handicapées (FEPH), dont elle préside son Comité de Femmes.

Elle a été membre du Comité de la CRPD des Nations Unies de 2009 à 2016 et membre de l’Organe directeur du Lobby européen des Femmes de 2010 à 2014.

Les langues de travail d’Ana sont l’espagnol, l’anglais et le français.

Lutter pour les droits des femmes et des filles en situation de handicap en Espagne, en Europe et partout dans le monde

Ana a rempli la fonction de déléguée du Gouvernement espagnol pour la rédaction de la CRPD, en mettant l’accent sur l’intégration du genre de manière transversale et spécifique. Elle a fait partie du Comité de cette Convention pendant deux mandats consécutifs, étant son point focal pour les questions de genre et conduisant la demi-journée de Débat général sur les Femmes et les Filles en situation de handicap; elle a coprésidé le groupe de travail chargé de la rédaction de l’Observation générale sur cette thématique.

Depuis presque 20 ans, elle dirige et conseille les gouvernements, société civile et autres parties intéressées pour garantir la pleine inclusion de toutes les femmes et filles en situation de handicap dans leurs initiatives et politiques, selon une approche intersectionnelle des droits de l’homme.

Dans ce but, elle comparait régulièrement devant différentes instances des Nations Unies (telles que le Conseil des droits de l’homme, différents comités et agences spécialisées), ainsi qu’auprès d’organismes régionaux et nationaux (tels que le Parlement européen, la Commission européenne, le Conseil de l’Europe, la Chambre des Députés et le Sénat espagnols). Depuis 2010 elle participe en tant que représentante des femmes en situation de handicap d’Espagne et de l’Europe au sein de la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies.

En Espagne, elle est membre en tant qu’experte au sein du Conseil du Patronat royal du Handicap, de l’Observatoire national contre la Violence de Genre et du Conseil de Participation de la Femme.

Défendre les droits des victimes de discrimination intersectionnelle

En plus des nombreux articles dans des revues spécialisées et des conférences données dans le monde entier pour promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales de toutes les femmes et filles en situation de handicap, Ana a également dirigé ou publié différents rapports et autres ouvrages comme les suivants:

Guide pour l'incorporation de la perspective de genre et du handicap dans la programmation du Fonds Social Européen

Rapport sur la violence sexiste à l'égard des femmes en situation de handicap à partir de l'enquête à grande échelle de 2015

Débat général sur les Femmes et les Filles handicapées

2ème plan d'action global pour les femmes en situation de handicap 2013-2016

L'intégration de la dimension de genre dans les politiques publiques en matière de handicap

Aider à atteindre les Objectifs de Développement Durable

Près d'un cinquième de toutes les femmes est en situation de handicap, mais elles sont très souvent oubliées et marginalisées. Seulement si les besoins et demandes des femmes et filles en situation de handicap sont reconnus et abordés, il sera possible d'atteindre les Objectifs de Développement Durable et plus précisément l'ODD N° 5, qui vise à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser TOUTES les femmes et les filles.

Ana a assisté aux deux réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable tenues jusqu'à présent et, au nom de la société civile, elle est intervenue lors du forum de 2017 par rapport à l'ODD N° 5.

Briser la boucle de l'invisibilité au CEDAW

Les femmes et filles en situation de handicap sont encore en marge des processus de prise de décisions et du travail en matière d'égalité des sexes, leurs besoins et leurs voix n'étant pas toujours entendus. L'heure est venue d'incorporer le handicap au CEDAW et mettre fin à l'invisibilité dont elles souffrent.

Cette candidature proposée par le Gouvernement espagnol est la réponse à la demande formulée par les organisations du handicap par l'intermédiaire du Comité Espagnol des Représentants de Personnes handicapées (CERMI), avec le soutien de l'Alliance Internationale du Handicap (IDA).

Ana a un engagement ferme et prouvé en faveur des droits des femmes et des filles, et les connaissances et l'expérience suffisantes pour faire véritablement la différence au Comité de la CEDAW.

Pourquoi Ana veut-elle être membre du Comité de la CEDAW ?

"Je crois qu'il est nécessaire d'intégrer les femmes et les filles en situation de handicap de manière systématique au travail du Comité de CEDAW. Nous sommes 20% de la population globale des femmes mais nous sommes parmi les plus pauvres du monde et nous sommes constamment victimes de formes aggravées de discrimination.

Je veux également me concentrer sur la consolidation du travail du Comité de CEDAW par rapport à la discrimination multiple subie par beaucoup de femmes invisibles, et cela demande de progresser dans l'élaboration de directives adressées aux États parties en relation avec l'approche de la discrimination intersectionnelle, pour ainsi garantir que personne ne soit laissé pour compte.

Je souhaite faire mes contributions aux processus de renforcement de la collaboration entre les organes conventionnels de l'ONU, pour qu'ils s'enrichissent mutuellement et qu'une approche cohérente soit adoptée, travaillant dans le même esprit lorsqu'ils abordent les mêmes questions.

Enfin, je crois que nous devons progresser pour refléter la dimension de la diversité humaine au sein du Comité de la CEDAW, en incluant particulièrement les personnes qui appartiennent à populations invisibles et oubliées, comme les femmes en situation de handicap.

NE FAITES RIEN POUR NOUS SANS NOUS!"

Ana Peláez Narváez



Ne pas faire des laissés-pour-compte

*En parvenant à l'égalité des sexes et
en autonomisant toutes les femmes et
les filles, y compris celles qui sont en
situation de handicap*